

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03045

Numéro SIREN : 499 467 967

Nom ou dénomination : AAP CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2023 sous le numéro de dépôt 16297

AAP CONSULTING

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €uros
Siège social : 5 Rue de Flandre
78310 MAUREPAS

n° de
dépôt

16297



n° de
gestion

07 SEP. 2023

n° de
facture

Guay.

n° de
chrono

==--==--==

SIRET : 499 467 967 00018

APE : 7022Z

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente Juin à dix-huit heures trente

Les associés de la société AAP CONSULTING, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 € dont le siège social est 5 Rue de Flandre – 78310 MAUREPAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 2007B03045 se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain André PICHON, gérant, propriétaire de 51 parts.

La feuille de présence est dûment signée, le Président déclare alors que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité des votes émis.

Les associés sont informés qu'ils peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe,
- Le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par les articles L223-19 du Code de Commerce,
- Le texte des résolutions soumises au vote,
- Un exemplaire des statuts à jour de la société.

Le Président rappelle à l'assemblée que ces documents ont été mis à disposition des associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Signature

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce
- Approbation des dits rapports et conventions
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- Affectation du résultat de l'exercice
- Quitus à la gérance
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Après avoir lu les rapports de la gérance, le Président déclare la discussion générale ouverte.

Après échange de vues et d'observations, le Président ouvre le scrutin, sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 se traduisant par un bénéfice de 17.670,81 €.

En conséquence, donne quitus entier et sans réserve aux gérants de leur gestion pendant ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à la somme de 17.670,81 €, avec le report à nouveau, il se dégage un bénéfice distribuable de 381.803,67 €. L'assemblée décide de l'affecter de la façon suivante :

- Report à nouveau 381.803,67 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées par l'article 223-19 du Code de Commerce, prend acte de ces conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au gérant ou au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet de procéder ou de faire procéder aux formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more cursive and appears to be 'Ridwan'. The signature on the right is more stylized and circular.



N° 15949 * 01
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Version 2022 - 14/12/2021 - 10/10/2021
par TELLEDICER

Designation de l'entreprise : AAP CONSULTING – SIREN : 499467967 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Néant ☐

				Exercice N clos le: 31/12/2022	N-1 31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	768	0		
	Fonds commercial (D)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	51 916	38 466	13 450	
Immobilisations en cours	AV	AW			19 658		
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	200 000	200 000	200 000	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	252 684	39 234	213 450	219 658
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (5)	BX	BY	3 705		3 705	2 280
	Autres créances (5)	BZ	CA	4 119		4 119	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	334 733	27 547	307 186
Disponibilités		CF	CG	928		928	984
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (5)	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	343 485	27 547	315 938	256 579
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	596 169	66 781	529 388	476 237
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(5) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété :							
Participations :							
Stocks :							
Créances :							

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Annexe 1 - Bilan - Passif

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAP CONSULTING - SIREN : 499467967		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	DA	7 500		7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence ☐ EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750		750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants ☐ EJ	DG			
	Report à nouveau	DH	364 133		329 079
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 671		35 054
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées	DK			
	TOTAL (I)		DL	390 054	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (C)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 794		4 892
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	137 540		98 962
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)		EC	139 334		103 854
Ecart de conversion passif (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	529 388		476 237
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AAP CONSULTING - SIREN : 499467967		Néant ☐				
		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	EA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	65 075	FH	65 075	58 187
	Chiffres d'affaires nets *	EJ	65 075	FK	65 075	58 187
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	3 332	
	Autres produits (1) (11)			FQ	3	1
	Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR	68 410
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	18 644	26 729
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	1 036	1 287
	Salaires et traitements			FY		
	Charges sociales (10)			FZ	10 986	10 656
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA	6 208	7 110
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
	Total des charges d'exploitation (3) (1)				GF	36 874
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)				GG	31 536	12 406
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH	146	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI		1 245
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	14 571	10 179
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		17 316
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	14 571	27 495
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	24 669	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 263	1 479
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	26 932	1 479
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)				GV	-12 361	26 016
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III - IV + V - VI)				GW	19 321	37 177

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AAP CONSULTING - SIREN : 499467967				Néant ☐			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			3 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)			HD			3 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			3 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 650		5 623
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	83 127		89 183
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	65 456		54 129
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	17 671		35 054
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			ID			
	(9) Dont transferts de charges			AI			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	dont cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2	2 162		2 295
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9			
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux PER	A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

AAP CONSULTING

REGLES et METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX :

L'exercice a une durée de douze mois civils.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire suivante :

- droits d'utilisation des logiciels informatiques : 3 ans
- agencements : 5 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier de bureau : 5 ans
- matériel de transport 4 ans

VALEURS MOBILIERES de PLACEMENT :

Elles sont évaluées globalement au plus bas de leur coût d'acquisition et une provision pour dépréciation est constatée si la valeur de marché moyenne du mois de décembre ou celle du 31 décembre est inférieure au coût d'acquisition.

Formulaire obligatoire (article
54 A du Code général des
impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2022
Assises des entreprises de services
à la personne

Désignation de l'entreprise <u>AAP CONSULTING</u>										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								consecutives à une reevaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		DS		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	768	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont : Composants		I9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont : Composants		M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont : Composants		M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	3 117	KW		KX	
		Matériel de transport					KY	38 115	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	10 684	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LI		LI		LI		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	51 916	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					SG		SM		ST	
		Autres participations					SU	200 000	SV		SW	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					IQ	200 000	IR		IS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					QG	252 684	QH		QI			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reevaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IX		IX		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		IW	768	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		IX		IY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR	MD		ME		MF		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS	MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers					IL		MN	3 117	MO	
		Matériel de transport					IV		MP	38 115	MIR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MT	10 684	MI	
		Emballages récupérables et divers					IX		MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IV		NH	51 916	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		QW		QW	
		Autres participations					IO		QY	200 000	QZ	
		Autres titres immobilisés					II		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2G			
TOTAL IV					I3		NK	200 000	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		QK	252 684	QI			

Formulaire obligatoire (article 58 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2022

Année de l'exercice : 2022

Exercice clos le 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AAP CONSULTING

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 + col. 2) = (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 + col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (5) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 = FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 = FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....

3 = FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2052.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Annexe 10 à la déclaration de l'impôt sur le revenu

Désignation de l'entreprise AAP CONSULTING										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EV			
Fonds commercial		RU		RI		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	768	PF		PG		PH	768		
TOTAL I		RK	768	RM		RN		RO	768		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PX		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 117	QE		QF		QG	3 117		
	Matériel de transport	QH	18 457	QI	6 208	QJ		QK	24 665		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 684	QM		QN		QO	10 684		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	32 258	QV	6 208	QW		QX	38 466		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	33 026	ØP	6 208	ØQ		ØR	39 234		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RI	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7				
	Matériel de transport	V8	V9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NI	NV				
Total général au 1 ^{er} janvier (NP + NQ + NR)	NW	Total général au 31/12 (NS + NT + NU)		NY	Total général au 1 ^{er} janvier (NW - NY)		NZ				
C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations					SP		SR				

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire l'article 58 A
du Code général des impôts

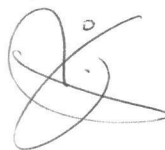
Désignation de l'entreprise AAP CONSULTING		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	II	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6P	6Q	6R
		6S	6T	6U	6V
	Sur stocks et en cours	6X	6Y	6Z	7A
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	IE	IF	IG	IH
	- financières	IG	24 669	IJ	IK
	- exceptionnelles	IJ		IK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.L.					
10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

• AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
valeurs de placement	2 878	24 669		27 547

certifié en prime



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2022

Annexe au formulaire n° 2057-SD 2022
Déclaration de l'entreprise

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise : AAP CONSULTING		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UX	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	3 705	3 705			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie) (anciennement consolidée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 119	4 119		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VX				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
TOTAL X		VT	7 824	7 824			
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B					
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 245	1 245			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	549	549			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	135 886	135 886			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 654	1 654			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAL X		VY	139 334	139 334			
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

certifié conforme

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052